

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Du 29 Septembre 1781.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'État.

LE ROI s'étant fait repréſenter, en ſon Conſeil, le procès-verbal dreſſé à Caſtres par l'Inſpecteur de la Librairie près la Chambre Syndicale de Toulouſe, le 29 août dernier, a reconnu que le nommé Lepoitier, Libraire à Caſtres, a contrevenu à l'article IX de l'arrêt du Conſeil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons, en ce qu'il a été trouvé ſaiſi de trente-ſix exemplaires de l'*Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament*, par Royaumont, contrefaits & non eſtampillés; & Sa Majeſté convaincue que l'impunité ne peut que multiplier les contraventions de ce genre, qu'il eſt eſſentiel de prévenir, Elle a cru devoir punir celle qui eſt conſtatée par ledit procès-verbal, conformément aux diſpoſitions dudit arrêt. A quoi voulant pourvoir; LE ROI ÉTANT EN SON

CONSEIL, de l'avis de M. le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne que l'article IX de l'arrêt du Conſeil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons, ſera exécuté ſelon ſa forme & teneur: En conſéquence, que les trente-ſix exemplaires de l'ouvrage intitulé: *Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament*, par Royaumont, ſaiſis par procès-verbal du 29 août dernier, & dépoſés à la Chambre Syndicale de Toulouſe, ſeront mis au pilon; & pour la contravention, condamne ledit Lepoitier en *Six mille livres* d'amende, laquelle ſomme ſera remiſe ès mains des Syndic & Adjoints de Toulouſe, pour en être fait tel emploi qu'il plaira à Sa Majeſté de fixer: Fait très-expreſſes inhibitions & défenſes audit Lepoitier de récidiver, à peine de *Six mille livres* d'amende & d'interdiction. Enjoint au ſieur de Saint-Prieſt, Intendant, Commiſſaire départi en Languedoc, de tenir la main à l'exécution du préſent arrêt, qui ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, & tranſcrit ſur les regiſtres de toutes les Chambres Syndicales du Royaume. FAIT au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt-neuf ſeptembre mil ſept cent quatre-vingt-un. *Signé* AMELOT.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1781.